



**Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS**

Paris, le 23 juin 2021

Objet : avenir d'EDF

Monsieur le Président,

Depuis près de deux ans, les salariés du Groupe EDF se sont mobilisés à de nombreuses reprises à l'initiative des fédérations syndicales représentatives du secteur français des Industries Électriques et Gazières, FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines. Ils défendent le rôle central que le Groupe EDF doit pouvoir jouer au service des orientations énergétiques du pays, de la neutralité carbone, de la politique industrielle, du service public et de la souveraineté du pays, et refusent le projet de réforme « Hercule » aujourd'hui appelé « Grand EDF », qui reste un projet de démantèlement.

Puisque l'engagement de l'entreprise et de ses salariés a été unanimement reconnu au printemps 2020 pour assurer un service public essentiel au plus fort de la crise, comme cela a déjà été le cas lors d'événements météorologique dramatiques, l'avenir d'EDF et les solutions alternatives à Hercule, plus pertinentes au plan industriel, stratégique et sociétal, méritent plus que jamais une concertation et un dialogue social exemplaires mais aussi un véritable débat démocratique avec la Nation. De nombreux parlementaires et élus locaux nous rejoignent sur cet impératif démocratique.

Cette exigence vous a été confirmée par les responsables de nos confédérations syndicales respectives, qui soutiennent pleinement cette mobilisation, dans le courrier qu'ils vous avaient adressé en janvier dernier, resté sans réponse, et dans lequel ils vous demandaient de renoncer au projet Hercule, « *d'ouvrir un véritable débat pour bâtir ensemble l'avenir de l'électricien national EDF* » et de « *véritablement lui donner les moyens d'investir* ».

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance a reçu les fédérations syndicales représentatives depuis le 6 avril dernier, à de nombreuses reprises avec leurs confédérations respectives. Force est de constater que, loin d'apporter des réponses claires et précises aux questions posées, à plusieurs reprises, sur des points essentiels dépendant des négociations avec la Commission européenne, le Ministre s'est contenté de défendre la même réforme herculéenne désormais rebaptisée « *Grand EDF* », sans clarifier les nombreuses zones d'ombre liées aux exigences de Bruxelles.



Pour l'interfédérale, le Gouvernement ne peut plus se contenter de faux-semblants ou se retrancher derrière une négociation dont la conclusion a été maintes fois annoncée depuis six mois, sans jamais être concrètement mise sur la table ! Il doit apporter des réponses et de la transparence tant aux représentants du personnel qu'aux élus de la Nation. Il doit en particulier jouer cartes sur table sur des points aussi essentiels que les modalités précises du nouveau mode de rémunération du parc nucléaire destiné à remplacer le dispositif aussi mortifère qu'unique qu'est l'AReNH, l'avenir du parc hydroélectrique ou le maintien des synergies opérationnelles entre EDF, son parc nucléaire et son parc hydroélectrique. La fin de ces synergies signifierait la désintégration de fait d'EDF.

L'interfédérale se demande tout autant comment le Gouvernement peut croire qu'il suffit de mettre des pseudo-garanties actionnariales sur la table pour lever sa ferme opposition au projet Hercule, et en particulier au montage envisagé pour Enedis qui entraînerait la cohabitation d'un monopole naturel régulé avec des activités concurrentielles dérégulées. Plus que des pseudo-garanties, l'avenir d'Enedis mérite un débat de fond pour sécuriser son monopole national et son modèle économique afin de renforcer ses missions de service public, fortement attendues par les usagers comme les élus dans les territoires et les collectivités locales. Ces derniers, pourtant autorités concédantes, sont de plus en plus confrontés aux épisodes climatiques extrêmes et pourtant bien peu impliqués dans les échanges sur la réforme d'EDF.

Au regard de ce que les promesses de non-privatisation, de seuil minimal de détention par l'État et autre golden share ont eu comme effet sur la trajectoire de Gaz de France depuis 2004, l'interfédérale n'accorde que très peu de valeur à ces fausses garanties pour l'avenir d'Enedis. Elle réaffirme donc son exigence de voir Enedis garder le statut de filiale directe d'EDF, 100% publique, comme l'exige aujourd'hui le Code de l'Énergie.

Pire, le discours gouvernemental sur le retour sur investissement exigé au regard du coût de la renationalisation d'EDF pour les finances publiques, suivi de l'annonce lors de l'assemblée générale des actionnaires d'EDF le 6 mai d'une « *augmentation de capital significative* » de la filiale « EDF Vert », confirme les pires craintes de l'interfédérale. Tout occupé à résoudre ses contentieux en cours avec la Commission européenne sans vouloir en payer le prix, le Gouvernement semble prêt à engager la mécanique infernale de la course à la valorisation financière et actionnariale pour cette nouvelle filiale et in fine pour Enedis. Alors que Joe Biden semble avoir tiré les leçons des derniers événements électriques en Californie et au Texas en annonçant un plan de relance massif dans les infrastructures, le gouvernement français semble faire de la création de valeur actionnariale et d'un meccano capitalistique sa seule ligne d'horizon pour l'avenir d'EDF et ses infrastructures.

Mais l'opposition de l'interfédérale ne se résume pas au seul destin d'Enedis, c'est bien la globalité du projet visant à un éclatement d'EDF en plusieurs sociétés distinctes qui suscite une opposition résolue. Alors que de plus en plus d'acteurs dénoncent l'hérésie économique, l'absence de création de valeur ajoutée et la stricte logique de valorisation financière de la réforme par Hercule ou « Grand EDF », peu importe sa dénomination dès lors que le contenu reste le même, l'interfédérale réaffirme son opposition totale à cette réforme désintégratrice d'EDF.



Aussi surprenante soit-elle de la part d'une autorité de régulation, la dernière déclaration du Président de la Commission de Régulation de l'Énergie, qui n'hésite pas à s'appuyer sur les analyses de « *cabinets américains* » pour vanter les mérites financiers de ce projet, vient en confirmer l'approche strictement financière et capitaliste, loin des impératifs industriels et de service public portés par EDF. Pourtant, c'est à l'entreprise historique EDF que l'on voue le rôle de « sauver » nos fleurons industriels nationaux lorsque leur avenir est en danger : Areva NP devenu Framatome et bientôt GE Power avec les turbines Arabelle. Curieusement, l'entreprise Photowatt ne bénéficie pas de la même attention, laissant penser que la filiale EDF Vert issue de la réforme l'aurait déjà condamnée par les seuls critères financiers alors que les objectifs de transition énergétique encadrés par le Green Deal de l'Union Européenne méritent tout autant une véritable stratégie industrielle de long terme.

Plus unie que jamais contre Hercule mais consciente que le statu quo n'est pas tenable pour EDF, l'interfédérale réaffirme sa demande de réévaluation du prix de l'AReNH à un prix permettant la couverture des coûts de production d'EDF, et de recapitalisation d'EDF en s'appuyant sur la promesse que le Ministre lui a faite le 6 avril d'apporter à EDF 10 milliards d'euros de soutien public. Seule cette recapitalisation permettra de renforcer les fonds propres d'EDF et donc sa capacité d'investissement. EDF est une entreprise aussi stratégique pour la Nation qu'Air France et la SNCF, elle mérite donc que l'État lui apporte le même soutien financier.

L'interfédérale, comme elle le dit depuis deux ans, est prête à une concertation honnête et sincère, mais elle attend du Gouvernement des réponses claires et précises, et de réels engagements. Compte tenu que la concertation appelée de ses vœux par le Ministre, il n'y a aucune urgence à recourir à un processus législatif précipité. L'interfédérale vous demande donc de prendre en compte la proposition de mettre en place, dans les plus brefs délais, une commission sous l'égide du Haut-Commissaire au Plan et impliquant le Parlement, pour concrétiser un projet ambitieux pour l'avenir d'EDF.

Il s'agirait avant tout de construire un avenir qui donne au Groupe EDF les moyens de remplir pleinement ses missions de service public et qui ne se réduise pas à avoir des ambitions démesurées à l'international, posant questions par son modèle d'affaires des gains pour l'emploi et l'industrie française au-delà de la question de la réciprocité. Pour bâtir ce projet d'avenir pour EDF, il est nécessaire de faire un bilan de la déréglementation du secteur de l'énergie. En effet, depuis plus de 20 ans, EDF se retrouve prisonnière d'un système qui ne peut plus répondre ni aux besoins des usagers, ni à la stratégie industrielle nécessaire pour l'avenir énergétique de la Nation dans un contexte climatique et environnemental qui se dégrade. Au-delà, c'est aussi la question de l'hydraulique au centre des préoccupations des territoires qui doit être débattue dans le cadre de cette commission. La gestion de l'eau au cœur des défis posés par le changement climatique est un enjeu qui concerne de nombreux usages et ne peut se résoudre uniquement par la voie juridique.

Parce qu'elle a su se mobiliser à de multiples reprises pour défendre Électricité de France auprès de la Commission européenne, l'interfédérale n'admettra pas qu'EDF soit sacrifiée sur l'autel du règlement des contentieux engagés par l'Europe contre l'État français et dont EDF



et ses agents sont bien les premières victimes, ou sur l'autel d'un calendrier politique bien éloigné des intérêts d'EDF voire de l'intérêt de la Nation.

Au contraire, l'interfédérale rappelle qu'en créant EDF à la sortie de la seconde guerre mondiale, la France a su montrer sa résistance. En défendant un autre avenir que la réforme herculéenne pour EDF et le secteur électrique, vous pouvez, à la veille du 1<sup>er</sup> janvier 2022 où vous assurerez la présidence de l'Union Européenne, proposer à toute l'Europe d'entrer en résilience face aux enjeux climatiques, industriels et géopolitiques qui nous attendent. C'est d'autant plus essentiel que les derniers événements au Texas et en Suède démontrent tout autant l'urgence du dérèglement climatique que l'impératif de sécurité des systèmes électriques, comme l'indique le dernier rapport de France Stratégie.

Dans cette perspective, l'interfédérale vous rappelle le courrier qu'elle vous avait adressé le 17 mars dernier, où elle vous demandait de mener la bataille européenne de la taxonomie et d'y défendre les intérêts de la France, et ce à quelques mois de la présidence française de l'Union Européenne. Cette bataille est en effet cruciale pour l'avenir de la filière nucléaire française et donc d'EDF, car elle conditionnera non seulement l'accès aux financements privés à des taux attractifs (condition essentielle pour une industrie aussi intense en capital que le nucléaire) mais aussi, par ricochet, les financements publics si d'aventure le régime européen des aides d'État devait demain être asservi à cette taxonomie. Comme vous avez pu l'indiquer dans un courrier signé avec d'autres Chefs d'État et de gouvernement, la taxonomie doit respecter la neutralité technologique bas carbone et être strictement compatible tant avec la souveraineté énergétique des États comme le stipule l'article 194 du TFUE qu'avec le traité Euratom qui prévoit que « *la Communauté Européenne... doit faciliter les investissements... nécessaires au développement de l'énergie nucléaire* ».

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons solennellement de retirer la réforme Hercule, sollicitons de votre part une audience et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la FNME-CGT  
Sébastien MENESPLIER

La secrétaire générale de la CFE-CGC Énergies  
Hélène LOPEZ

Le secrétaire général de la FCE-CFDT  
Dominique BOUSQUENAUD

Le secrétaire général de FO Énergie et Mines  
Alain ANDRE